

Lot n° : **13**
Section : **ZX**
N° : **-**

DEPARTEMENT DE LA VENDEE

VILLE DES HERBIERS

Lieu-dit : L'Aumarière

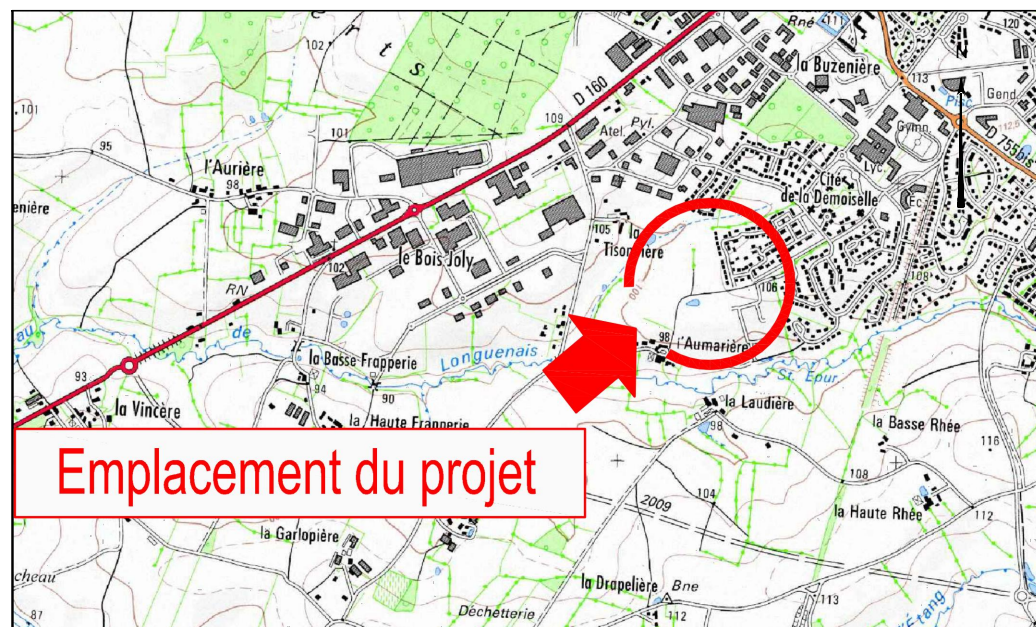
Lotissement à usage principal d'habitation " Les Jardins de l'Aumarière "

autorisé par arrêté N°PA08510917H0002 du 24 juillet 2017

Superficie : **463m²**
Superficie de plancher maximale : 180m²

PLAN INDIVIDUEL PROVISOIRE

PLAN DE SITUATION



Maître d'Ouvrage

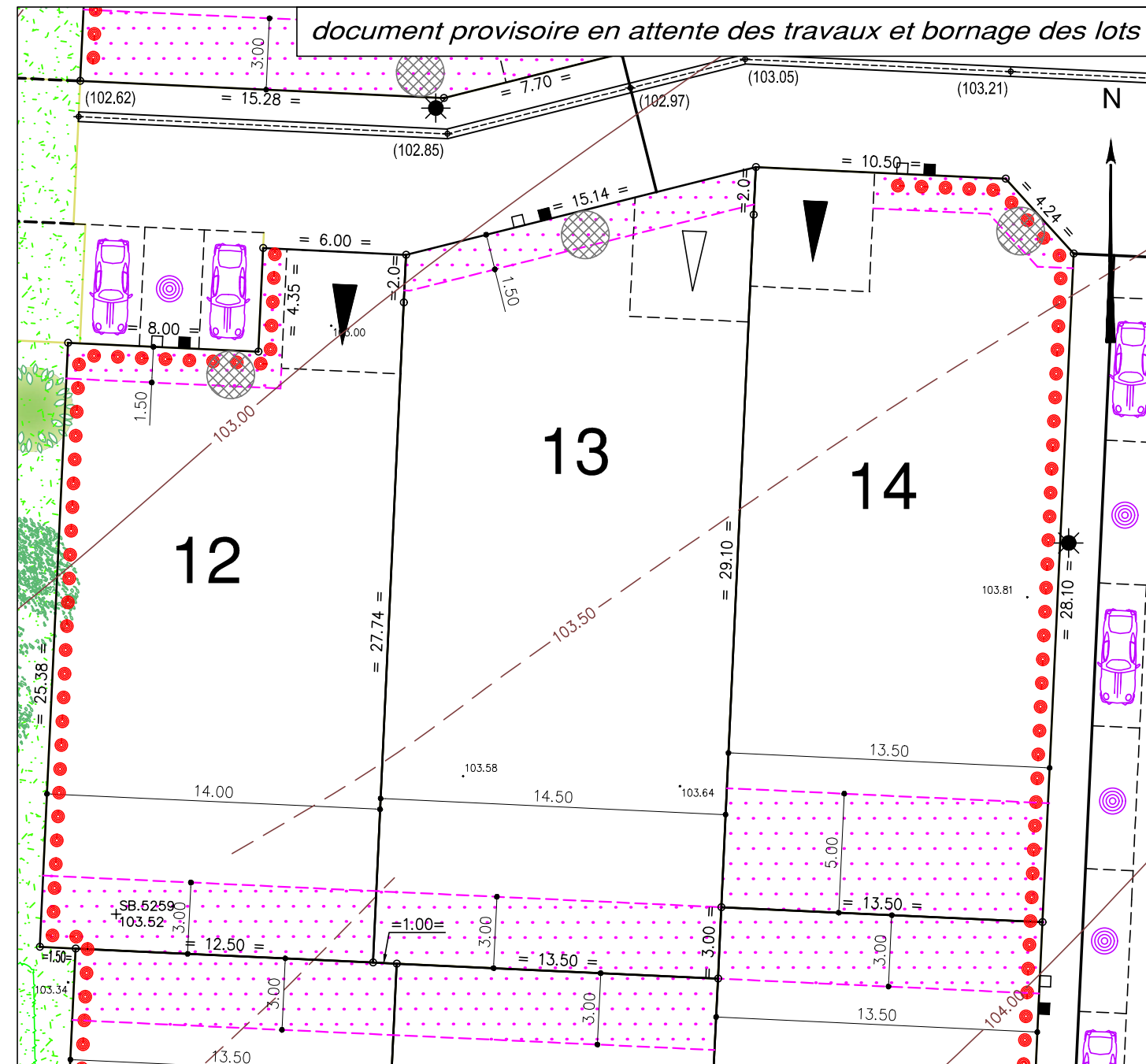
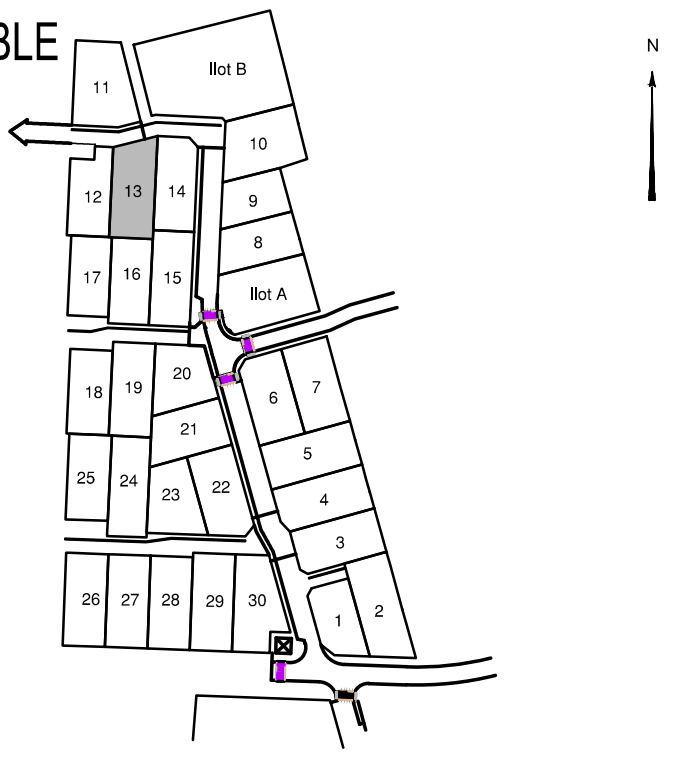


Val d'Erdre Promotion
6 Rue Thessalie - BP 4439
44244 LA CHAPELLE SUR ERDRE
Tél. : 02 28 01 28 30



26 rue J.Y. Cousteau - BP 50352
85009 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX
Tél. 02 51 37 27 30 - contact@geouest.fr

PLAN D'ENSEMBLE



LEGENDE

- Zone non constructible (sauf annexes indépendantes à ossature bois ou d'aspect similaire sans fondations).
- Zone de protection du milieu naturel (zone non constructible - voir le Règlement, paragraphe 2.13)
- Accès automobile privatif interdit
- Emplacement préférentiel du parking privatif non clos (dimension 5.00m x 5.00m minimum)
- Emplacement obligatoire du parking privatif non clos (dimension 5.00m x 5.00m minimum)
- Emplacement des places de stationnement publiques
- Plantation projetée (emplacement de principe)
- Espace Vert (engazonnement ou plantation arbustive)
- Végétation existante conservée (confortation possible)
- Arbre protégé à sauvegarder

Ouvrages hors sol : (emplacement indicatif)

- 00.00 - cote terrain naturel (nivellement effectué avant travaux de viabilité)
- (00.00) - cote projet voirie
- - regard tabouret EU
- - regard tabouret EP
- } - cote tampon du regard EU } - cotes projet (à vérifier sur place)
- } - cote tampon du regard EP } - cotes projet (à vérifier sur place)
- candélabre
- emplacement indicatif du coffret électrique/télécom et du citerneau AEP

⚠ *Ouvrages hors sols :*
Position non contractuelle n'engageant pas la responsabilité du concepteur. Des modifications pouvant intervenir à l'exécution des travaux, avant tout projet de construction, les acquéreurs devront impérativement vérifier le positionnement définitif des ouvrages (AEP, EU/EP, EDF, candélabres).

